

# Pour une meilleure connaissance et prise en compte de l'autisme et des TSA

Site internet : [www.cra-champagne-ardenne.fr](http://www.cra-champagne-ardenne.fr)

Documentation, information  
& formation, études

CREAI Champagne-Ardenne  
Cité administrative Tirlet - Bât 3  
51036 Châlons en Champagne cedex  
Tél. : 03.26.68.35.71 / Fax : 03.26.68.53.85  
Email : [creai-ca@orange.fr](mailto:creai-ca@orange.fr)  
Site Internet : [www.creai-ca.fr](http://www.creai-ca.fr)

Diagnostic & évaluation

CHU de Reims - Centre de Diagnostic  
et d'Évaluation  
Service de psychothérapie de l'enfant  
et de l'adolescent  
Hôpital Robert Debré  
Avenue du Général Koenig  
51092 Reims Cedex  
Tél. 03.26.78.39.67

## Autisme et troubles envahissants du développement : pour une meilleure connaissance et prise en compte de l'autisme et des TSA

9 mars, 5 avril,  
18 mai, 15 juin 2017

Département  
de l'Aube

Département  
de la Haute-Marne

## Éléments de contexte. Le plan Autisme 2013-2017

Le diagnostic de l'autisme entraîne un bouleversement dans la vie des personnes concernées et leur entourage. L'accompagnement au quotidien est particulièrement éprouvant, et d'autant plus si les aidants familiaux ne sont pas formés. Partant de ce constat, le Plan National Autisme (2013-2017) a prévu de mettre en place des actions de formation à destination des aidants familiaux, en s'appuyant sur les Centres de Ressources Autisme de chaque région.

L'objectif de ces formations est d'offrir aux aidants familiaux des connaissances et des outils leur permettant de faire face au quotidien aux troubles de leur proche, de disposer de repères et d'informations fiables sur l'autisme et les troubles envahissants du développement (TED), de connaître leurs droits et de faciliter leurs démarches.

Partant du principe que l'accompagnement et le soin des personnes avec autisme sont indissociables d'une prise en compte des familles (de leurs besoins, de leurs interrogations, mais aussi de leurs ressources et de leurs savoir-faire), les séquences de formation ont été construites avec la participation de parents, de représentants associatifs, et de professionnels qui travaillent avec et pour des personnes autistes.

De la même manière, leur réalisation a cherché à mobiliser les compétences et l'expérience spécifiques de différents professionnels (médecins, éducateurs, psychologues...) et celles des parents – parents de jeunes personnes et parents d'adultes.

*Ces formations sont intégralement **gratuites** (y compris les frais de repas, qui sont pris en charge, et les frais de déplacement, qui peuvent être remboursés). En revanche, pour rester à taille humaine, elles proposent un **nombre de places limité** à 20 personnes. Il est demandé aux personnes intéressées de s'engager à suivre l'ensemble des séquences de formation proposées ici.*

**Renseignements** : CREAI - Tél. 03.26.68.35.71 - E-mail : [creai-ca@orange.fr](mailto:creai-ca@orange.fr)

- ▶ Formation gratuite
- ▶ Nombre de places limité à 20 personnes
- ▶ Inscription obligatoire auprès du CREAI

### CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS :

#### Centre de Ressources Autisme

Documentation, information & formation, études  
CREAI Champagne-Ardenne  
Cité administrative Tirlet • Bât 3  
51036 Châlons en Champagne cedex  
Tél. : 03.26.68.35.71 • Fax : 03.26.68.53.85



## Séquence 4. Les droits des personnes avec autisme

**Date** : Jeudi 15 juin 2017

**Durée** : 5 heures

**Objectifs** : Connaître et s'approprier ses droits de la personne avec TSA et/ou de son représentant légal.

### Programme de la séquence et intervenants :

- 9h-12h
- Les droits fondamentaux (en référence à la charte des droits et libertés des personnes accueillies)
  - Le droit à la scolarité
  - Les ressources et les prestations (AEEH, AAH, PCH, AJPP...)
  - Le libre choix dans le mode d'accompagnement (circulaire du 8 mars 2005, loi du 2 janvier 2002, loi du 11 février 2005)

1 parent

1 personnel de MDPH

1 assistant de service social du CDE

13h30- 15h30 **Bilan de l'action : recueil de l'avis des participants**

1 médiateur-animateur

## Séquence 1. Les spécificités de la personne avec autisme

**Date** : Jeudi 9 mars 2017

**Durée** : 6 heures

**Objectifs** : Découvrir les principales caractéristiques des TSA, les grandes notions qui permettent de mieux appréhender ces troubles.

### Programme de la séquence et intervenants :

9h-12h **Présentation de la démarche et échanges avec les participants sur leurs questionnements sur l'autisme**

1 ou 2 parent(s)

1 conseiller technique du CREAI

13h30-16h30 **Comprendre les troubles du spectre autistique :**

- terminologie, définition
- les signes cliniques
- la triade autistique (interaction, communication, intérêts restreints)

**les particularités cognitives (théorie de l'esprit, cohérence centrale, fonctions exécutives)**

1 médecin (psychiatre, pédopsychiatre, neurologue)



## Séquence 2. Intervenir et communiquer avec la personne avec autisme : outils et moyens

**Date** : Mercredi 5 avril 2017

**Durée** : 6 heures

**Objectifs** : Se sensibiliser à l'éducation structurée à travers quelques méthodes d'intervention reconnues auprès des personnes autistes. Apprendre à exploiter ses ressources personnelles pour renforcer la communication avec la personne avec TSA.

### Programme de la séquence et intervenants :

- 9h-12h** Les principes de l'éducation structurée et leur rôle, dans la vie quotidienne (approche théorique) :
- Comprendre les diverses approches (TEACCH, ABA, Méthode de Denver)
- Comment structurer l'environnement ? (la structuration de l'espace, la structuration du temps, l'organisation des tâches)
- 1 ou 2 parent(s)  
1 éducateur spécialisé
- 13h30-16h30** Comment concevoir et utiliser des outils de communication pour la vie quotidienne ?
- Présentation de différentes méthodes (le PECS, le Makaton)
- La mise en place d'un outil de communication alternatif et/ou augmentatif (par objet, photo, pictogramme)
- 1 ou 2 parent(s)  
1 éducateur spécialisé

## Séquence 3. Les particularités sensorielles et faire face aux comportements-problèmes

**Date** : Jeudi 18 mai 2017

**Durée** : 6 heures

**Objectifs** :

- Matin : Se sensibiliser aux troubles sensoriels et apprendre à les gérer.
- Après-midi : Découvrir les connaissances théoriques et pratiques sur les troubles du comportement des personnes avec autisme et la gestion de ces troubles.

### Programme de la séquence et intervenants :

- 9h-12h** Mieux comprendre les particularités sensorielles, au niveau de :
- L'audition
  - La vision
  - Le goût et l'odorat
  - Le toucher
  - Le sens vestibulaire
- Quelles adaptations à mettre en place ?
- 1 ou 2 parent(s)  
1 psychomotricien, ou 1 personnel éducatif, ou 1 orthophoniste
- 13h30-16h30** Les comportements-problèmes chez la personne avec autisme : nature, finalité, analyse fonctionnelle
- Quelles stratégies éducatives mettre en place pour réduire les comportements-problèmes ?
- 1 ou 2 parent(s)  
1 psychologue ou  
1 personnel éducatif

